

Synthèse de l'étude



Quartiers prioritaires de la ville en Centre-Val de Loire : des quartiers pauvres et des emplois précaires

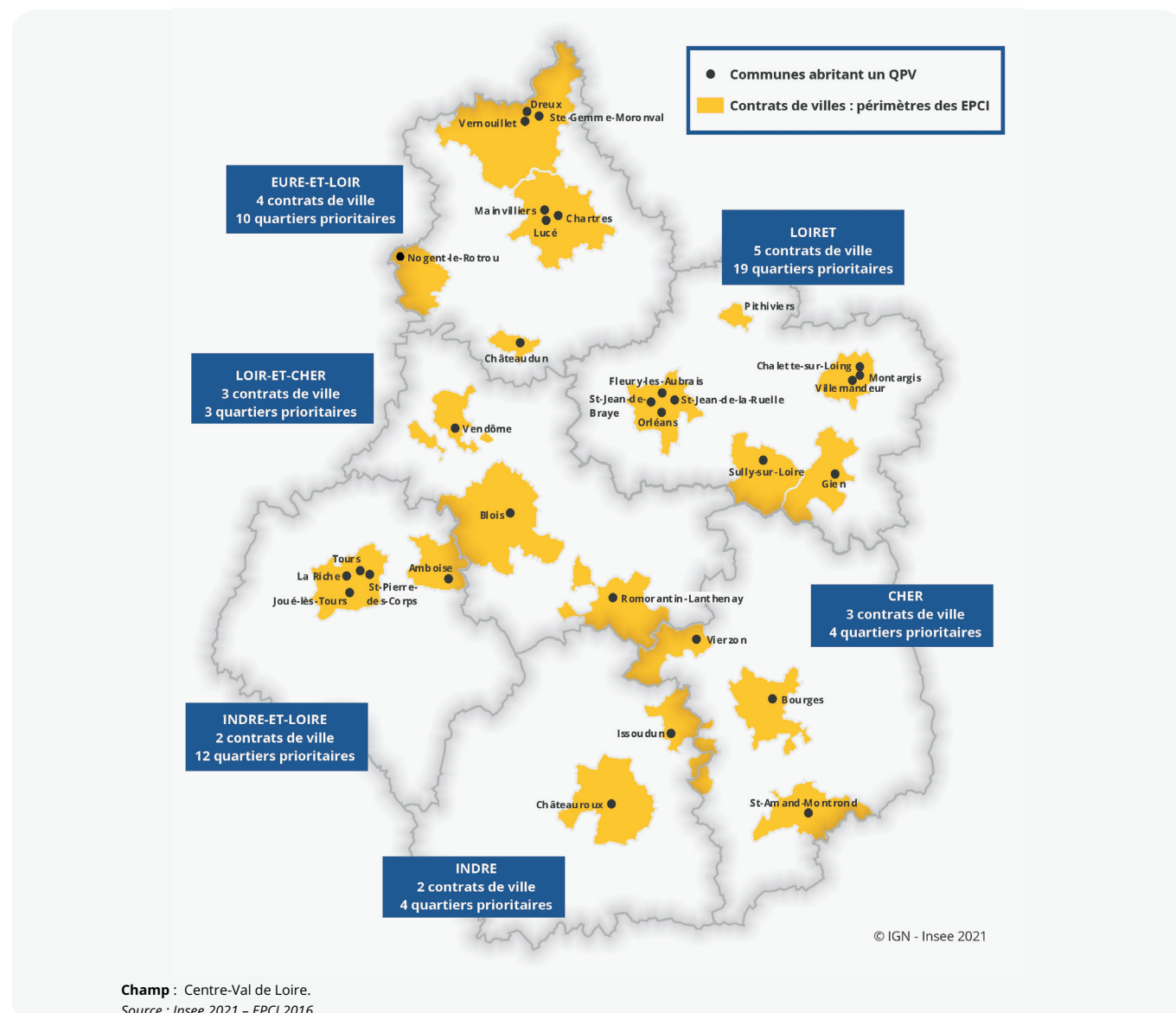
En 2017, l'Insee publiait une étude et un atlas cartographique des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en Centre-Val de Loire, en partenariat avec la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. L'étude mettait en lumière de façon détaillée les disparités au sein des quartiers en termes de composition des ménages et de situations de précarité. Quatre ans après, la présente étude cherche à actualiser les constats réalisés à l'époque.

152 000 personnes habitent les quartiers prioritaires de la ville

La politique de la ville a pour objectif de réduire les écarts de développement au sein des villes, en identifiant des quartiers abritant la population la plus précaire. Il s'agit d'une politique transversale qui agit sur des leviers sociaux, économiques et urbains pour améliorer les conditions de vie des habitants de ces quartiers, qui connaissent des taux de chômage et de décrochage scolaire plus élevés qu'ailleurs,

et des difficultés d'accès à l'emploi, aux services et aux soins. En France métropolitaine, 1 296 quartiers bénéficient de cette politique. Celle-ci est mise en œuvre localement dans le cadre des contrats de ville qui sont portés par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Cette contractualisation coordonne les orientations et engagements des acteurs impliqués dans la politique de la ville que sont les partenaires institutionnels, économiques et associatifs.

1a. 19 contrats de ville et 52 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en Centre-Val de Loire



En 2018, 152 000 personnes soit 6,0 % de la population régionale, résident dans l'un des 52 quartiers de la politique de la ville du Centre-Val de Loire (QPV). Ces derniers sont régis par 19 contrats de ville ► **figure 1a et 1b**. En moyenne, 3 000 habitants vivent dans chacun de ces quartiers, soit légèrement moins qu'en moyenne nationale. La région compte un nombre important de petits quartiers : la

moitié ont moins de 2 000 habitants.

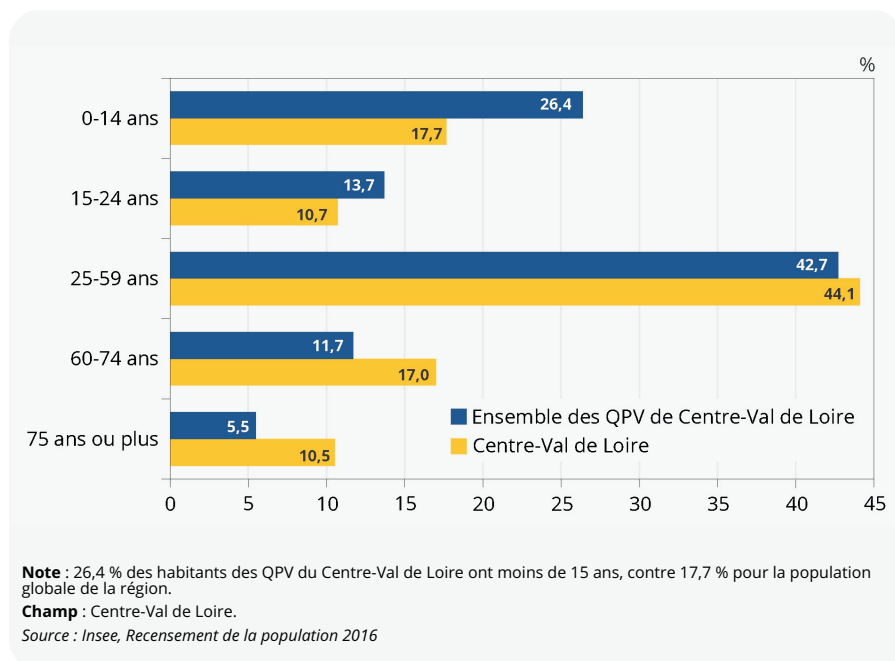
Dans les communes concernées par la politique de la ville, la population des QPV représente 20,0 % de la population totale et un habitant sur neuf au sein des EPCI. Cette part est particulièrement forte à Montargis où deux habitants sur cinq habitent un QPV. 40,0 % de la population régionale ciblée par la politique de la ville

habitent les métropoles d'Orléans ou Tours. Les deux métropoles abritent chacune dix quartiers. Les quartiers de Sanitas à Tours et de la Source à Orléans, avec respectivement 8 000 et 11 000 habitants, sont des ensembles cohérents qui se sont développés dès les années 50 et qui font partie des 110 quartiers les plus importants de France métropolitaine.

► 1b. 52 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en Centre-Val de Loire



2. Répartition des habitants des QPV en fonction de l'âge



Avec 26,4 % de sa population âgée de moins de 14 ans contre 17,7 % dans la région, la population des QPV est particulièrement jeune ► **figure 2**. Les personnes âgées entre 15 et 24 ans représentent 13,7 % de la population des QPV, soit 3 points de plus que dans la région. Si la part de la population en âge de travailler (les 25-59 ans) dans les QPV est identique au reste de la région, c'est la part des plus de 60 ans qui y est particulièrement faible (17,2 %, soit 11 points de moins qu'en Centre-Val de Loire). Ainsi, pour une personne de plus de 60 ans il y a en moyenne 1,9 personne de moins de 20 ans dans les QPV de la région, contre 0,9 dans les EPCI abritant un QPV dans la région ► **définitions**.

Cette surreprésentation des jeunes est liée à la plus forte présence de familles nombreuses (trois enfants ou plus) dans les QPV. Les ménages composés de plus de six personnes ► **figure 3**, qui incluent principalement ces familles nombreuses mais, aussi les cohabitants, sont trois fois plus nombreux que dans les intercommunalités abritant ces quartiers.

Les jeunes des QPV sont plus souvent sans emploi qu'ailleurs. Un tiers des jeunes (32,6 %) des QPV de la région ne sont ni en emploi ni en formation, contre 17,0 % dans la région. À l'inverse, 23,6 % des jeunes en âge de travailler (15-24 ans) occupent un emploi, contre 31,8 % dans la région.

Dans le quartier de Lignerolles (Orléans métropole) et celui des Bâtes Tabellionne (CA du pays de Dreux), près de la moitié de la population avait entre 0 et 24 ans en 2010, ce qui en faisait les quartiers de la région où cette part était la plus élevée. Ce sont dans ces deux quartiers que la part des moins de 25 ans a le plus

diminué entre 2010 et 2016, avec une chute de 11 points à Lignerolles et de 8 points aux Bâtes Tabellionne. La part des jeunes dans ces deux quartiers est désormais proche de celle des QPV de la région (40,1 %). La part des 0-24 ans a également diminué dans deux quartiers du Loiret, Montoire à Gien et Saint Aignan à Pithiviers. Proche de celle dans les QPV de la région en 2010, elle est sensiblement inférieure en 2016 (respectivement 34,7 % et 38,3 %). À l'inverse le QPV Rives du Cher (Tours Métropole Val de Loire) – dont la part des jeunes était inférieure à celle des quartiers de la région en 2010 – est aujourd'hui le quartier où cette part est la plus élevée : 47,3 %, soit une hausse 8 points.

Dans l'ensemble des QPV du Centre-Val de Loire, la population ayant un diplôme au moins du niveau du Bac a augmenté de 1,9 %. Dans le quartier des Rochelles-Barthou (CA du Pays de Dreux), où la part des jeunes âgés de 0 à 24 ans a progressé de 5 points entre 2010 et 2016, la part des habitants dont le niveau d'étude dépasse le Bac s'est accrue dans les mêmes proportions. À l'inverse, au sein des QPV de la région, cette part a le plus baissé à Lignerolles (- 2,3 %), quartier où la part des jeunes a le plus diminué entre 2010 et 2016.

Un quart des habitants des QPV sont étrangers

La population étrangère est surreprésentée dans les QPV du Centre-Val de Loire : c'est 25,7 % des habitants, contre 4,9 % pour l'ensemble de la région. Cette part est en hausse de cinq points depuis 2010. Comme ailleurs, les étrangers des QPV rencontrent plus de difficultés, notamment en termes d'accès au marché de l'emploi.

Leur taux d'emploi est inférieur à celui de la population des QPV, 35,4 % contre 41,8 %. Lorsqu'ils occupent un emploi, il s'agit d'un emploi précaire dans 37,5 % des cas, soit 8,5 points de plus que pour l'ensemble de la population des QPV de Centre-Val de Loire. Cet écart s'est accru, puisqu'il était de 5,7 points en 2010. Leur niveau de diplôme est légèrement plus faible, 75,7 % des étrangers sont sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au Bac, une part supérieure d'un point à celle de la population totale des QPV.

Le tiers des familles sont monoparentales

En 2016, un tiers des familles des QPV sont monoparentales, soit 25 points de plus que dans la région. Ce sont les femmes qui sont le plus souvent à la tête d'une famille monoparentale (dans huit cas sur dix en Centre-Val de Loire) et elles sont en moyenne plus souvent inactives. Plus généralement, le taux d'emploi des femmes en 2016 (37,4 %) est inférieur de neuf points au taux d'emploi des hommes (46,7 %).

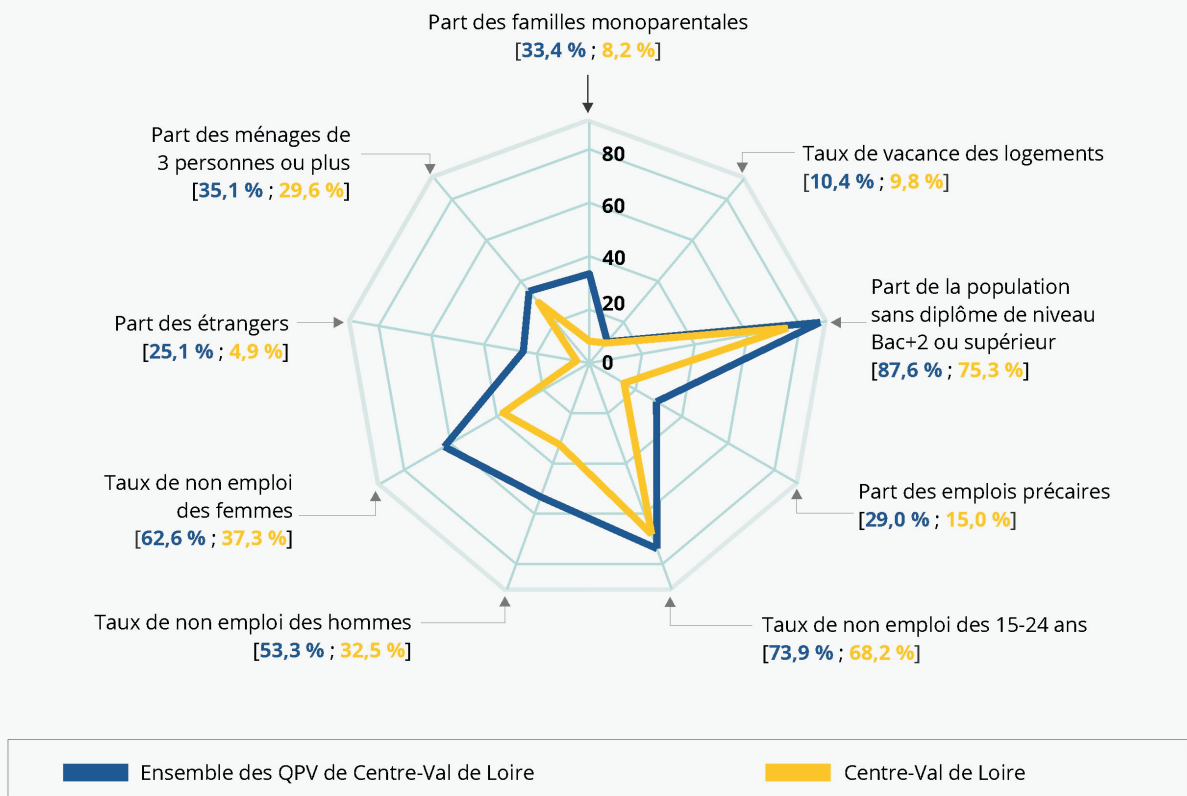
Une population plus pauvre que dans les quartiers prioritaires de France métropolitaine

Les quartiers de la région abritent une population plus pauvre qu'au niveau national. La moitié a un revenu disponible par unité de consommation ► **définitions** inférieur à 12 900 euros, tandis que c'est seulement le cas pour 22,0 % des quartiers en France métropolitaine.

Tous les QPV de la région ont un niveau de vie médian inférieur aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) qui les abritent ► **figure 4**. Ce sont dans les quartiers de Vaugirard – Saint-Christophe situé à Châteauroux Métropole (- 26,1 %), de Lignerolles à Orléans Métropole (- 26,5 %) ou encore de la Chaussée dans la CA Montargoise et Rives du Loing (- 27,3 %) que les différences sont les plus faibles. Au contraire, les écarts les plus élevés sont observés dans le quartier Rochopole (- 44,8 %) et à Tallemont – Bretagne à Chartres Métropole (- 45,9 %).

Parmi les 13 QPV avec un écart supérieur à 40,0 %, par rapport à leur EPCI, quatre se situent à Tours Métropole, trois à Orléans Métropole, deux à Chartres Métropole, un dans la CA du Pays de Dreux, un à Blois Agglopolys et un dans la CC du Romorantinais et du Monestois. Dans neuf de ces quartiers, les écarts importants entre QPV et EPCI se sont accrues entre 2013 et 2017. Pour quatre d'entre eux parce que le niveau de vie au sein du quartier a diminué : c'est le cas de Rochepinard (- 3,7 points), Rabière (- 0,3 point) et 3 Fontaines (- 0,7 point) à Tours Métropole Val de Loire et de La Source (- 1,0 point) à Orléans Métropole. Pour cinq d'entre eux, parce que leur niveau de vie a augmenté moins vite que celui de l'EPCI.

► 3. Caractéristiques de la population des QPV du Centre-Val de Loire



Lecture : le taux de vacance des logements dans l'ensemble des QPV de la région est de 10,4 %, contre 9,8 % pour l'ensemble des logements de la région.

Champ : Centre-Val de Loire.

Sources : Insee, Recensement de la population 2016, Fichier démographique des Logements et des individus 2016 (Fidéli)

Dans un tiers des QPV de la région, la hausse de niveau de vie entre 2013 et 2017 a été plus importante que dans l'EPCI qui l'abrite. C'est notamment le cas pour la moitié des QPV du Loiret. Neuf des treize quartiers où le niveau du premier décile a le plus augmenté sont situés dans ce département. À l'inverse, seul un quartier d'Indre-et-Loire a vu son niveau de vie médian augmenter plus vite que dans l'EPCI qui l'abrite et parmi les huit quartiers où l'évolution du premier décile de niveau de vie a été le moins favorable, cinq sont situés en Indre-et-Loire.

De grandes difficultés d'intégration sur le marché du travail

La faiblesse des revenus dans les QPV s'explique entre autres par les difficultés d'intégration sur le marché du travail. La part des personnes en emploi dans ces

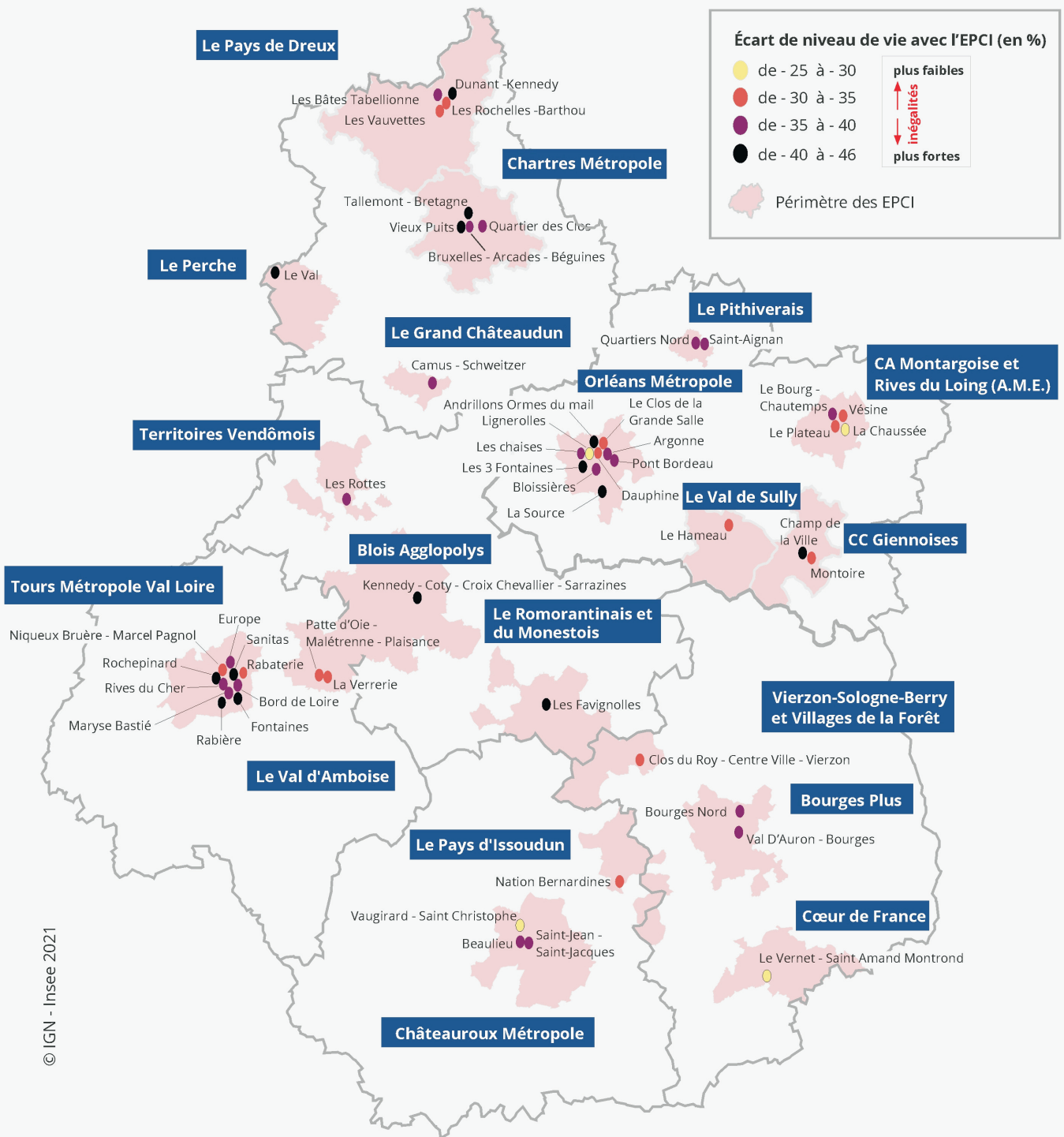
quartiers est faible. Parmi les personnes en âge de travailler, moins d'une sur deux est en emploi dans les QPV du Centre-Val de Loire, contre plus de six sur dix dans les EPCI englobants. En outre, 29% des actifs employés des QPV ont un emploi précaire ► **définitions.** Ces difficultés d'accès à l'emploi sont liées à la moindre qualification des habitants des QPV. Les non diplômés sont deux fois plus nombreux dans les QPV du Centre-Val de Loire qu'au sein de la population régionale et les détenteurs d'un diplôme de niveau Bac+2 ou plus sont deux fois moins nombreux.

C'est dans le quartier Saint Aignan à Pithiviers que la part des emplois précaires est la plus élevée dans la région en 2016. Cette part est passée de 30,3 % en 2010 (4 points au-dessus de celle dans les QPV de la région) à 40,2 % en 2016, alors qu'en moyenne cette part a progressé de

2,7 points dans la région. Dans les quartiers du Plateau et de Vésine, situés aussi dans le Loiret (EPCI de Montargis), la part d'emplois précaires était nettement en dessous de celle des quartiers prioritaires de la région et a augmenté de 15 et 10 points respectivement, pour atteindre 33,6 % et 29,3 %. À l'inverse, dans le quartier Bord de Loire à Tours la part des emplois précaires a diminué de 10 points entre 2010 et 2016 ; elle était parmi les trois plus élevées en 2010 et fait partie des plus faibles en 2016.

Ces constats globaux ne rendent pas compte de la grande disparité de composition des ménages et des situations de précarité entre les quartiers. La présentation de ces disparités fait l'objet de fiches départementales dans la suite de ce dossier. ●

4. Écart de niveau de vie entre un QPV et son EPCI englobant



© IGN - Insee 2021

Lecture : l'écart de niveau de vie entre le QPV des Chaises et son EPCI (la métropole d'Orléans) est compris entre - 35 et - 40 %.

Champ : Centre-Val de Loire.

Source : Insee 2021 - EPCI 2016

Les mobilités appauvrissent les quartiers prioritaires de la ville du Centre-Val de Loire

Un quart des habitants des QPV de la région a changé de logement

Entre 2016 et 2017, 16 000 personnes ont emménagé dans un QPV du Centre-Val de Loire et 19 000 personnes en ont déménagé. Ainsi, 23,1 % des habitants ⁽¹⁾ des QPV du Centre-Val de Loire ont changé de logement ► **méthodologie**. Ce taux – supérieur au taux de mobilité résidentielle en France métropolitaine (11,0 %) – est aussi plus élevé que le taux de mobilité moyen des QPV en France métropolitaine (17,0 %) et que celui des QPV d’Île-de-France (14,0 %). Parmi les habitants qui ont quitté leur logement entre 2016 et 2017, 26,0 % emménagent dans le même QPV, 7,0 % vont emménager dans un autre QPV de la même unité urbaine ► **figure 1** et 5 % vont habiter dans un autre QPV du Centre-Val de Loire. Ces mobilités peuvent être liées à des opérations de rénovation urbaines, qui entraînent le cas échéant un relogement des ménages

concernés et donc une mobilité. Moins de deux tiers des habitants des QPV qui déménagent vont emménager en dehors d’un QPV.

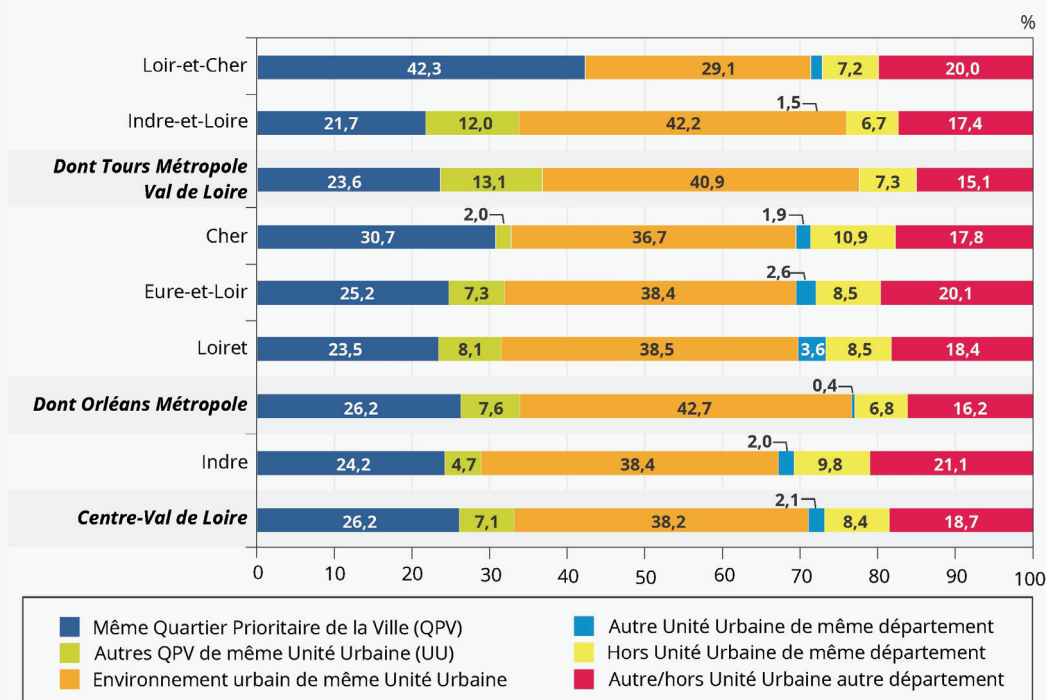
Avec un taux de mobilité de plus de 27 %, les habitants des QPV du Cher (27,5 %) et de l’Indre (27,6 %) sont les plus mobiles. Les déménagements et emménagements sont également nombreux dans les QPV du Loiret (23 % des habitants des QPV) et la mobilité est plus faible dans le Loir-et-Cher, l’Indre-et-Loire (21,7 %) et l’Eure-et-Loir (21,8 %). Dans l’Indre, la mobilité en dehors du QPV d’origine est élevée : 70,0 % des habitants des QPV de l’Indre sont mobiles en dehors de leur QPV d’origine. À l’inverse, les habitants des QPV du Loir-et-Cher déménagent moins souvent en dehors de leur quartier : quatre partants sur dix déménagent dans le même quartier. Les taux de mobilité résidentielle ne sont pas plus élevés dans les QPV des deux métropoles régionales, à l’exception de Lignerolles (29,2 %) et Dauphine (29,9 %)

à Orléans Métropole et Maryse Bastié (32,0 %) dans la métropole de Tours.

La propension à déménager est moindre

pour les résidents du parc social que pour ceux du parc privé. De même, elle est plus élevée pour les locataires que pour les propriétaires. Comme ailleurs, les propriétaires – qui représentent 9,0 % des habitants des QPV – sont moins mobiles que les locataires : 11,0 % d’entre eux ont déménagé entre 2016 et 2017. Les locataires sont eux-mêmes moins mobiles lorsqu’ils occupent un logement social, ce qui est le cas pour 87 % des habitants des QPV en Centre-Val de Loire. Ces derniers peuvent être plus réticents à quitter un logement aux conditions locatives plus avantageuses que dans le parc privé. Les occupants du parc locatif social sont 23,0 % à avoir déménagé entre 2016 et 2017, tandis que près de la moitié des locataires du parc privé (48,0 %) des QPV du Centre-Val de Loire ont changé de logement entre 2016 et 2017.

► 1. Destinations des individus déménageant d’un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)



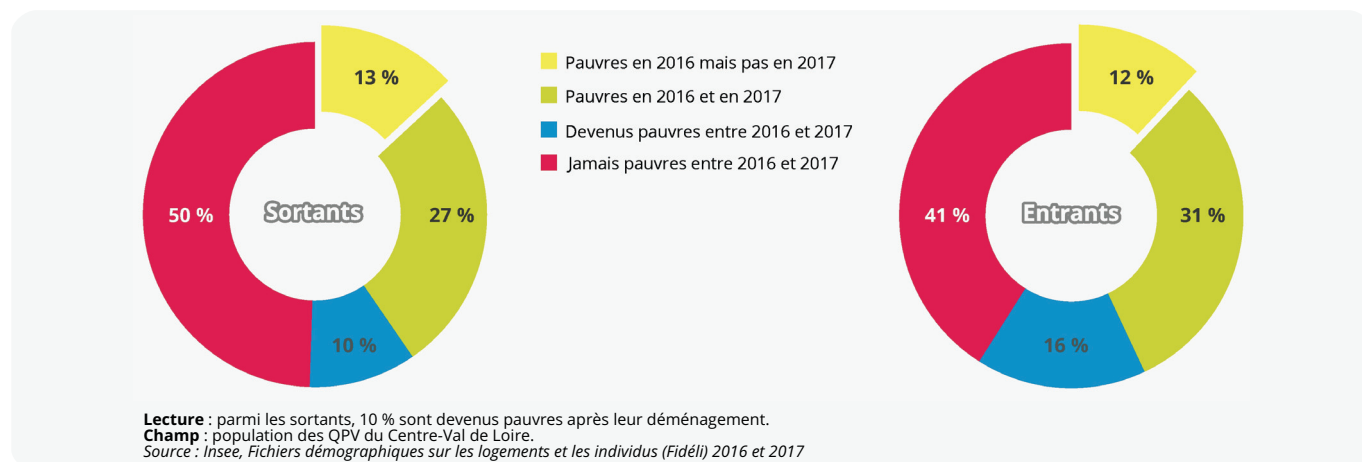
Lecture : 4 habitants sur 10 des QPV du Loir-et-Cher qui déménagent le font dans le même QPV.

Champ : population des QPV du Centre-Val de Loire.

Source : Insee, Fichier démographique des logements et des individus 2017 (Fidéli)

(1) Il s’agit ici de la mobilité brute : comprend les migrations vers - ou hors de - la zone et les migrations intrazonales, c’est-à-dire tout mouvement de mobilité.

► 2. Répartition des sortants et des entrants des QPV du Centre-Val de Loire selon leur situation de pauvreté



Les mobilités concernent davantage les jeunes et les familles

11 000 habitants sont entrés dans un QPV du Centre-Val de Loire entre 2016 et 2017 et 14 000 en sont sortis⁽²⁾. Les motivations de ceux qui emménagent dans les QPV sont en partie liées à l'accès au logement social. Parmi ceux qui emménagent dans un quartier prioritaire de la ville, 39 % viennent du parc locatif privé. Suite à leur déménagement, 80 % d'entre eux emménagent dans un logement HLM. De même, 69,0 % des anciens propriétaires qui emménagent dans un quartier prioritaire de la région s'installent dans un logement HLM.

Les entrants et les sortants des QPV du Centre-Val de Loire ont des profils relativement éloignés de celui de la population stable (qui n'a ni quitté, ni emménagé dans le QPV dans l'année) ce qui modifie le profil de la population générale de ces quartiers. Âgés de 29 ans en moyenne, ceux qui s'installent dans un QPV sont plus jeunes que les habitants de ce QPV (36 ans) et c'est le cas dans tous les QPV de la région. Ceux qui quittent leur QPV d'origine sont encore plus jeunes (27 ans en 2017). Ces derniers étant aussi plus nombreux que les entrants, la population

des QPV du Centre-Val de Loire vieillit : elle avait 36 ans en moyenne en 2016 et 37 ans en 2017. La part des familles nombreuses est de même plus importante parmi les entrants et les sortants qu'au sein de la population stable des QPV, ce qui accroît leur part au sein des QPV. Le fait que la famille devienne une famille nombreuse (trois enfants ou plus) est aussi une raison de quitter un QPV : 19,0 % des individus qui ont déménagé d'un QPV faisaient partie d'une famille, devenue nombreuse dans l'année où ils ont déménagé. C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, de ceux qui emménagent dans un QPV : 14,0 % d'entre eux font partie d'une famille nombreuse au moment d'emménager dans un QPV alors qu'ils n'en faisaient pas partie un an avant.

Les familles monoparentales sont également plus présentes parmi les entrants la part des individus appartenant à une famille monoparentale atteint (25,0 %) et moins parmi les sortants (20,7 %) qu'au sein des quartiers (22,9 %). Les mobilités accroissent ainsi le poids des familles monoparentales dans les quartiers de la politique de la ville, particulièrement ceux du Nord Loiret (Montargis et Pithiviers) ou ceux de Dreux, où les familles mono-

parentales sont plus présentes dans la population et celle parmi les sortants est plus faible (respectivement 19,3 et 15,9 %).

La plus forte proportion de familles monoparentales ne se traduit pas par une sur-représentation des femmes parmi les entrants (53,0 %) et les sortants (52,0 %) : leur part est un peu moins élevée que celle dans la population des QPV (54,0 %).

Le niveau de vie, facteur de la mobilité

Les habitants qui emménagent dans un QPV ont un niveau de vie plus faible que les populations des QPV qui ne déménagent pas ou qui déménagent au sein du même QPV (12 600 euros, contre 12 800 euros pour ceux qui ne changent pas de QPV). Cette population a un niveau de vie plus faible, mais aussi en baisse (- 520 euros entre 2016 et 2017, contre une hausse de 260 euros pour ceux qui ne changent pas de QPV). Ceux qui déménagent hors de leur QPV d'origine sont moins pauvres (avec un niveau de vie médian de 14 100 euros), et leur niveau de vie augmente (+ 570 euros entre 2016 et 2017) ► **figure 2**. Ces départs de populations moins pauvres et ces arrivées de populations plus pauvres contribuent ainsi à appauvrir les QPV du Centre-Val de Loire. ●

► Quel profil pour ceux qui quittent les QPV ?

Près de 12 000⁽³⁾ personnes ont quitté leur QPV en Centre-Val de Loire pour aller habiter en dehors d'un QPV entre 2016 et 2017, ils représentent ainsi deux tiers des personnes qui ont déménagé et 7,7 % des habitants des QPV de 2016 en Centre-Val de Loire.

Une grande partie de ces anciens habitants ont vu leur niveau de vie augmenter. Ces derniers sont avant leur déménagement beaucoup moins souvent en situation de précarité que le reste des habitants des QPV, mobiles ou non. Le niveau de vie médian de ceux qui habitaient un QPV avant de déménager en dehors de celui-ci est nettement plus élevé (14 000 euros) que celui de la population des QPV qui n'a pas déménagé entre 2016 et 2017 (12 800 euros). Avant de déménager, ces habitants aux revenus plus élevés sont aussi plus âgés en moyenne (28 ans en 2016) que les autres individus mobiles des QPV. Ces habitants font aussi moins souvent partie d'une famille monoparentale (20 %). 5 % d'entre eux sont propriétaires en 2016, avant leur déménagement, et 85 % occupent un logement du parc locatif social.

Après avoir déménagé, avec un niveau de vie médian de 14 800 euros en 2017, ceux qui ont quitté un QPV du Centre-Val de Loire ont toujours un niveau de vie médian 2 000 euros plus élevé que les habitants des QPV qui n'ont pas déménagé entre 2016 et 2017. Ce niveau de vie a surtout sensiblement augmenté entre ces deux années (+ 800 euros). 17,4 % de ces anciens habitants d'un QPV deviennent propriétaires à cette occasion, ce qui porte à 20 % la part des propriétaires dans cette population en 2017, alors qu'elle était de 5 % en 2016. Les locataires du parc social qui quittent l'environnement des QPV restent dans le parc social pour 48 % d'entre eux, tandis qu'un tiers emménage dans le parc locatif privé.

(2) Il s'agit ici de la mobilité nette : restreinte aux flux externes de la zone (ou autrement dit en excluant les flux intrazones).

(3) Il s'agit ici de la mobilité nette différenciée : restreinte aux flux externes de la zone en provenance ou à destination d'une zone de nature distincte (schématiquement, passage d'un QPV à un environnement urbain (hors QPV) ou inversement).